

9 Rue Lacretable – CS 71311
71000 MACON
Tél : 03.85.21.07.27
Fax : 03.85.21.07.20



Payez en ligne sur
huissier-scpmatrat.com

SCP Philippe MATRAT
Office d'Huissiers de Justice




Email : scpmatratphilippe@orange.fr
CDC IBAN : FR07 4003 1000 0100 0031 4790 M50
CDC BIC : CDCGRFPXXX

6 Rue Jean Baptiste Deschamps
71700 TOURNUS
Tél. : 03 85.51.73.06
Fax : 03 85.51.75.72

COMMUNE DE CHAMPAGNY SOUS
UXELLES
/ QDD CHAMPAGNY SOUS
UXELLES

COMMUNE DE CHAMPAGNY SOUS UXELLES
HOTEL DE VILLE
1 ROUTE DE CHAPAIZE
71460 CHAMPAGNY-SOUS-UXELLES

Notre Référence :

 **A230022**

Gestionnaire : ER

Ligne directe 03.85.21.07.22

MACON, le 27/02/2023

Vos Références :

**CONSTAT SUR BATIMENT DE MR
LIMAL QUI MENACE RUIRE A
CHAMPAGNY SOUS UXELLES**

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre mail du 16/02/23 et à votre relance, et je m'excuse de ne pas avoir pu répondre avant.

Je vous confirme que, alors que nous étions vers l'entrée de la propriété LIMAL, avec Mr LIMAL, j'ai parlé de l'arrêté de péril, et vous m'avez indiqué que la propriété LIMAL avait été estimée par les Domaines.

J'ai évoqué devant vous, avec Mr LIMAL le risque de l'expropriation, ou encore des travaux qui seraient faits et mis à sa charge, puis recouverts contre lui.

De votre côté, vous lui avez proposé une cession de gré à gré de la propriété LIMAL à la commune, et vous avez communiqué à Mr LIMAL, le montant estimé par les Domaines.

Il avait même paru plutôt intéressé par le montant de cette estimation, que vous aviez indiqué. Il n'a émis aucune critique devant moi sur ce montant.

Et il devait y réfléchir sérieusement..

C'est bien la réalité. Je vous le confirme.

Cette conversation n'est pas mentionnée dans mon constat, car ma mission est de constater des faits, des situations matérielles, mais pas de relater un entretien, qui à ce niveau était informel et d'ordre privé, hors constat, entre vous, moi, et Mr LIMAL, pour bien lui faire comprendre la situation, l'urgence, et les conséquences à venir... L'expropriation ou les travaux importants à réaliser de suite, sans report désormais, et à sa charge..

Je pensais d'ailleurs qu'il allait reprendre contact avec vous, pour enfin discuter à nouveau et envisager cette cession et éviter le pire? Mais je vois qu'il n'en est rien.

Je reste à votre disposition pour toutes précisions complémentaires.

Recevez, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Philippe MATRAT

Courrier transmis par Email à
[mairie.champagny-sous-](mailto:mairie.champagny-sous-uxelles@wanadoo.fr)
uxelles@wanadoo.fr
PH / DT10

Dossier suivi par le
bureau de MACON